

Objet : Visites en Fermes pédagogiques ou éducatives et la grippe aviaire »

Réseaux : Tous

Niveaux et services : FOND (maternel/primaire)

Période : Année scolaire 2005-2006

- A Madame la Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement fondamental ;
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental subventionnés, ordinaires et spécialisés ;
- Aux Chefs d'établissement d'enseignement fondamental, organisé ou subventionné par la Communauté française, ordinaire et spécialisé ;

Pour information :

- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents.

Autorités : Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale

Signataire(s) : Marie ARENA

Gestionnaires : Cabinet de la Ministre-Présidente

Personne(s)-ressource(s) : Fanny CONSTANT (fanny.constant@cfwb.be)

Nombre de pages : 3

Mots-clés : Fermes – Visite – Grippe aviaire

Madame, Monsieur,

En fin d'année scolaire, les écoles fondamentales effectuent beaucoup de visites dans une Ferme pédagogique ou dans une Ferme d'animation. Pour rappel, il existe en Communauté française un réseau tout à fait organisé pour l'accueil de classes et d'élèves ; il s'agit du réseau Fermécole.

Suite à la menace de l'apparition de cas de grippe aviaire, beaucoup d'établissements semblent renoncer cette année à cet apport pédagogique très riche, et cela, malgré le fait que la plupart des fermes concernées ne disposent pas de volaille.

Cette circulaire a pour objectif d'informer les chefs d'établissement de la situation actuelle et de rassurer le personnel éducatif et les parents.

L'Influenza A/H5N1 est une maladie virale **animale** à laquelle sont sensibles la plupart des espèces aviaires. Le risque pour l'homme d'être infecté par ce virus est minime. Jusqu'à présent, seules les personnes ayant des contacts étroits (cohabitation) ont développé la maladie. Cela représente au niveau mondial 150 personnes contaminées ... Nous sommes plus de 6,5 milliards d'êtres humains.

Il faut donc relativiser les risques encourus, d'autant que dans notre pays, les conditions sanitaires et les mesures d'hygiène sont autrement plus exigeantes envers les animaux comme les poules, les canards, les oies ...

Rappelons qu'**aucun cas de grippe aviaire n'a été détecté dans notre pays**. Afin de prévenir tous les risques de contagions de nos volailles domestiques par les oiseaux sauvages principaux vecteurs de la maladie, l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) a imposé le confinement des volailles tant aux détenteurs professionnels que particuliers.

Cette mesure a été levée le 1^{er} mai dernier et elle ne concerne plus que les détenteurs professionnels de volaille.

Les Fermes pédagogiques, tenues par des agriculteurs de profession, ont donc été soumises à cette réglementation et l'ont respectée. Malgré la mesure d'assouplissement, et afin de rassurer les visiteurs, la visite de la basse-cour n'est plus au programme de l'accueil de classes.

Par ailleurs, pour les écoles qui souhaitent effectuer un séjour dans des Fermes pédagogiques proposant la formule « classe verte », et qui prennent leurs repas à la ferme, il est bon de rappeler **qu'il n'y a aucun risque à consommer de la viande de volaille cuite**, celle-ci étant expertisée avant et après abattage.

Les agriculteurs qui développent une activité pédagogique sont des professionnels « responsables » soucieux d'accueillir les enseignants et leurs élèves en toute sécurité sur leur exploitation ; il y va de l'intérêt de tous.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser cette information au sein de votre établissement d'enseignement.

L'Administrateur général,

Jean-Pierre HUBIN.

4. Remarques :

Les responsables de la plateforme FERMECOLE se tiennent à votre disposition si vous souhaitez obtenir de plus amples informations. : Monsieur Camille LOBET et Valérie MAYERUS (081/60.00.60 – www.fermecole.be – www.accueilchampetre.be – info@fermecole.be)